

• 4.1 Le Pôle Nautique de Chantenay

Porté par L'ESTRAN, ERDRE VOILE PASSION, ENVIRO'NANTES, LA CALE 2 L'ÎLE,

Certaines activités nautiques existent déjà mais elles ne sont pas nombreuses et les sites d'accueil saturés.

Il s'agit de l'accueil de bateaux de plaisance à voile et à moteur, dont les propriétaires résident dans la région nantaise et dont les sorties, en saison, se font sur la Loire.

On a vite fait le compte des voiliers sur la Loire, que ce soit à Rezé-Trentemoult, (30) dont l'envasement est chronique, Couëron, au ponton des chantiers ou encore à celui dit du Belem, ouvert seulement en saison aux unités de passage. D'autres, enfin, démâtés ou motorisés, (500) viennent se réfugier en Erdre, car le bassin Saint Félix, qui abrite des bateaux à moteur, affiche complet.

Ceci n'empêche pas des miracles de se produire, comme la « Solidaire du chocolat », les visites du *Belem*, bien sûr, mais aussi du *Frederyck Chopin*, de la Boudeuse, etc.

Cela n'empêche pas les régates de Trentemoult, le défi de l'Île de Nantes à l'aviron, etc. L'attachement des Nantais à l'activité nautique est largement prouvé à chaque événement.

Le marché d'un pôle de plaisance

Mais quel est véritablement le marché d'un port accessible et sécurisé sur la Loire ?

Il est important, croit-on savoir, mais les conditions de sécurisation sont telles que les études ont plus porté sur un port à sec. L'association Enviro'Nantes présentait une étude en juin 2013. Les besoins seraient de 800 à 1.000 bateaux.

Évidemment, l'hypothèse d'un port à sec permettant l'hivernage et le stockage doit être complétée par une offre de manutention, une cale de mise à l'eau, un ponton d'accueil, une zone de carénage écologique, etc.

D'après les conclusions de cette étude d'Enviro'Nantes comme de l'approche de L'Estran etc., il est important de vérifier les opportunités décrites, et ceci oblige les différents acteurs de la plaisance à se mettre autour de la table avec les autorités compétentes pour un partage des espaces et des fonctions.

L'intérêt des bateaux du patrimoine

Un pôle nautique patrimonial pourrait également voir le jour – Il existe déjà un embryon sous la forme associative avec La Cale 2 l'Île, le chantier Atao sur le site de l'Île de Nantes, lequel n'est pas extensible à souhait.

Il ne faut pas oublier non plus que le site de Chantenay dispose encore d'outils valables, comme de *slipways*, hangars, d'ailleurs parfois utilisés par l'actuel Chantier naval de l'Esclain, qui dispose d'un atelier de mécanique, de charpente marine...

Il ne s'agirait donc pas d'une simple approche muséographique, mais bien d'un concept de « patrimoine vivant » profitant notamment du fait qu'un nombre important de bateaux du patrimoine est enregistré à Nantes, bateaux fluviaux et maritimes, à usage mixte. Ces bateaux et les personnes qui les entretiennent et les font naviguer ont des besoins spécifiques auxquels les équipements actuels de l'agglomération nantaise ne répondent pas.

Les fonctions annexes

Les besoins essentiels sont les suivants :

- **Points d'amarrage sécurisés en Loire**, notamment pour les voiliers avec fort tirant d'air ;
- **Systèmes de mis à l'eau et de sortie d'eau** d'usage facile et sécurisé, notamment pour la voile légère, et les petits canots ;
- **Des lieux de stockage et d'entretien** déjà évoqués, avec contrôle écologique.

Ceci nous amène à examiner la palette de services et d'expertise qui ne sont pas ou très peu disponibles aujourd'hui entre Lorient et La Rochelle, et qui peuvent également concerner les activités amont (fleuve jusqu'à Angers ; canaux jusqu'à Mayenne, Le Mans et canaux bretons).

On peut aussi imaginer la création d'un centre de ressources sur les patrimoines fluviaux-maritime du port de Nantes. On pourrait regrouper auprès du site des anciens chantiers Dubigeon ces différentes fonctions, lui donner une forte dimension pédagogique en direction des scolaires et étudiants.

On évoquera également des fonctions de conseil, d'expertise et de formations

→ **Diagnostic/Expertise, état des bateaux**, pour identifier par des spécialistes les points forts ou faibles de chaque bateau avec des objectifs de prévention sécurité et de conseils maintenance/refit.

→ **Pilotage, maintenance, remise à neuf**, avec un maître d'œuvre qui propose les services d'artisans. Le maître d'œuvre est responsable de la bonne réalisation des travaux prévus. Facturation centralisée.

SERVICE CONSEIL « ACHAT-REVENTE »

→ **Salon occasion permanent** avec les bateaux exposés sur place et espace Brokers et site WEB multifonction en relation étroite avec les professionnels partenaires. Services conseil assurance, financement...

→ **Salon nautique nantais** à prévoir sur place, neuf et occasion.

→ **Valorisation du label « Bateau toujours jeune »** pour les bateaux révisés, mis aux normes et modernisés sur place.

→ **Mise en relation avec brokers et revendeurs régionaux.**

SERVICE « CONVOYAGE / PERFECTIONNEMENT/ LOISIRS »

→ **Skippers et équipages** pour convoyage des bateaux entre Nantes et le port d'attache.

→ **École, voile et moteur, perfectionnement, formation météo, sécurité.**

→ **Associations nautiques telles le CMN** pour naviguer dans la région.

→ **« Balades en Loire »** en groupes encadrés pour visiter la Loire en bateau à moteur, entre Nantes et Saumur. Formules aviron ou kayaks.

FONCTION 3 = ARTISANS MAINTENANCE / RENOVATION SUR PLACE

Accastillage, voilerie, sellerie, carénage /électricité, mécanique, électronique, gréement, polyester, etc.

Artisans partenaires du site intervenant à la demande des plaisanciers ou du maître d'œuvre.

DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE AVEC un YACHT CLUB OUVERT À TOUS

→ Bar restaurant « Yacht Club » ouvert à tous avec vue sur Loire ;

→ Accès facile depuis la ville en transport en commun, Tram / bus / train / navibus ;

→ parking extérieur et couvert pour les voitures en stationnement longue durée.

Conclusion : Nantes est au centre d'un marché nautique très important. Des nombreuses interrogations justifient qu'on procède à des études de recensement d'un existant très dispersé et de la faisabilité d'un regroupement dans un périmètre dont le devenir a été confié à un cabinet pour des propositions qui devraient répondre au diagnostic citoyen d'une part, aux spécificités de l'environnement maritime et fluvial d'autre part.